

DECLARATION DE PARAMARIBO  
LE FUTUR DES JEUNES DANS LA COMMUNAUTE CARIBEENNE

## **DECLARATION SUR LE FUTUR DES JEUNES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE CARIBEENNE**

Nous, chefs de gouvernement de la Communauté Caribéenne (CARICOM) sommes réunis à l'hôtel Torarica, Paramaribo, Suriname le 30 janvier 2010 dans la perspective du Sommet Régional Spécial sur le Développement de la Jeunesse.

Nous sommes conscients que l'intégration régionale détient la solution du développement optimal des petits pays en voie de développement dans la Communauté et de la population régionale dont la majorité a moins de 30 ans.

Nous affirmons notre croyance que la position unique, la créativité, l'énergie et les autres atouts que les jeunes possèdent sont les éléments essentiels du changement sociétal, de l'innovation technologique et du développement. Ces atouts font de la jeunesse des richesses et des partenaires inestimables dans le développement et non des problèmes à résoudre.

Nous approuvons la proclamation de 2010 par les Nations Unies comme l'Année Internationale de la Jeunesse sous le thème « Dialogue et compréhension Mutuelle ». Ce thème donne une importance accrue à ce premier Sommet Spécial des Chefs de gouvernement de la CARICOM sur le développement de la jeunesse et au rapport de la Commission de la CARICOM sur le développement de la jeunesse.

Nous sommes inspirés par les contributions historiques des jeunes Caribéens au développement social, culturel, technologique, politique, sportif et économique dans cette région et ailleurs. Nous sommes convaincus que les jeunes demeurent une force considérable pour la paix, la bonne gouvernance et le développement durable;

Nous reconnaissons l'impact corrosif de la pauvreté, des inégalités sociales et de la marginalisation de la santé et du bien-être de la jeunesse, l'impact de la mondialisation sur les valeurs et attitudes traditionnelles et le double impact des flux mondiaux d'informations et de la culture sur les rêves, aspirations, risques et vulnérabilité des jeunes.

Nous sommes résolus de renforcer la stratégie régionale pour le développement de la jeunesse pour promouvoir en particulier, la citoyenneté et l'identité caribéenne; la santé, la protection et le bien-être de la jeunesse; un nouveau et plus jeune leadership, la gouvernance et la participation et l'autonomisation sociale et économique, la productivité et la concurrence.

Nous sommes pleinement convaincus des avantages qui proviennent du renforcement institutionnel et du rehaussement du profil des départements responsables pour les affaires de la jeunesse, des conseils nationaux de la jeunesse, du Programme des jeunes ambassadeurs de la CARICOM et des autres structures de gouvernance de la jeunesse.

Nous reconnaissons les contributions historiques du Programme du Commonwealth pour la Jeunesse (*Commonwealth Youth Programme, CYP*), du Fonds des Nations Unies pour la Population (*United Nations Population Fund, UNFPA*), du Programme des Nations Unies pour le Développement (*PNUD/UNDP*), du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (*UNICEF*) et des autres partenaires du développement au développement et à l'autonomisation de la jeunesse des Caraïbes, à l'établissement du travail de jeunesse comme une occupation professionnelle et au renforcement des organisations de jeunesse ou des organisations non-gouvernementales et départements responsables pour les affaires de la jeunesse.

Dans notre soutien des recommandations principales de la Commission de la CARICOM sur le développement de la Jeunesse concernant le CSME, la gouvernance de la jeunesse, le développement des ressources humaines, les sports et la culture.

- Nous déclarons notre intention ferme de reconnaître et de formuler clairement dans la version amendée du Traité Révisé de Chaguaramas, le rôle des jeunes dans le développement caribéen; et d'assurer que ce rôle soit établi dans les stratégies nationales et régionales de développement avec des dispositions pour l'intégration des jeunes, le partenariat adulte-jeune et la participation des jeunes à travers tous les secteurs.
- Nous approuvons la proclamation de 2010 par les Nations Unies comme l'Année Internationale de la Jeunesse. Cette proclamation renforce la pertinence symbolique de ce premier Sommet des Chefs de gouvernement de la CARICOM sur le développement de la jeunesse et la ponctualité du rapport de la Commission de la CARICOM sur le Développement de la Jeunesse.
- Nous soutenons les actions qui visent à établir un programme clairement défini pour la recherche et la politique comme le cadre de l'autonomisation et du développement de la jeunesse dans la région, informés par les divers travaux de recherche effectués pour la Commission de la CARICOM sur le Développement de la Jeunesse dans le contexte de ses enquêtes; à travers un mécanisme central pour enregistrer et analyser les recherches et les meilleures pratiques des données; et avec le soutien des partenaires de développement et des donateurs dans la région;
- Nous soutenons les initiatives pour créer un mouvement de masse des jeunes en faveur de l'intégration régionale et pour former un sens de l'identité commune et de la

destinée par des mécanismes et stratégies comme le TCI, la sensibilisation menée par les jeunes et des réseaux de sensibilisation des pairs, des échanges de jeunes, les sports et la culture.

- Nous donnons notre plein soutien aux départements de contrôle responsables pour les affaires de la jeunesse et au développement, d'ici mi-2011, des plans de restructuration complets basés sur les directives régionales qui incluent, sur le plan national, la coordination nationale des initiatives de développement de la jeunesse, l'intégration des jeunes, la planification stratégique et la programmation basée sur des recherches et des preuves, la formation des alliances stratégiques, la mise en œuvre du partenariat avec les organisations de jeunesse ou les organisations non-gouvernementales ou les communautés de personnes (CBO) et les agences de développement; la coordination de l'exécution de la stratégie régionale pour le développement de la jeunesse et transformer la politique régionale en action.
- Nous soutenons les recommandations d'employer les résultats des recherches de la Commission sur le Développement de la Jeunesse pour renforcer la stratégie régionale pour le développement de la jeunesse et pour développer les objectifs et indicateurs complémentaires de développement de la jeunesse caribéenne comme résultats désirables pour le bien-être et l'autonomisation des jeunes.
- Nous reconnaissons les talents que possèdent les jeunes et nous soutenons la création des primes pour récompenser les talents extraordinaires des jeunes comme l'excellence et le volontarisme à travers l'établissement d'un prix régional de la jeunesse à l'échelle de l'Ordre de La Communauté Caribéenne et un programme régional de prix et d'encouragement de la jeunesse qui fait intervenir plusieurs organismes.
- Nous soutenons les politiques et programmes pour enclencher l'intellect et l'énergie créateurs des divers groupes de jeunes face aux défis de la mondialisation et du CSME, et les programmes de développement des réseaux nationaux et régionaux de gouvernance de jeunes avec des rôles clairement formulés pour les conseils Nationaux de Jeunesse, les Ambassadeurs de la Jeunesse de la CARICOM et les autres structures nationales et régionales.
- Nous reconnaissons que l'interrelation entre l'éducation, la santé, le travail et les autres secteurs sociaux demande le développement de l'intégration de la jeunesse, le développement des stratégies collaboratives multisectorielles et la coordination et l'harmonisation des efforts du secteur publique et du secteur privé, de la société civile et des partenaires de développement.
- Nous affirmons notre engagement à intégrer les questions de l'égalité des sexes dans toutes nos politiques et dans tous nos programmes qui visent le développement et l'autonomisation de la jeunesse ;

- Nous affirmons notre engagement d'inclure les medias, dans leur rôle, comme partenaires responsables dans tous nos efforts pour autonomiser et développer les jeunes.
- Nous soutenons les propositions de développer, en consultation avec les agences et donateurs, les modalités d'un mécanisme régional soutenable pour le financement de l'opérationnalisation et l'exécution des engagement découlant de ce Sommet Spécial sur le développement des Jeunes; et pour le renforcement de la capacité de bureau de Jeunesse de la CARICOM de fournir la surveillance de l'exécution et le suivi de la stratégie régionale pour le développement de la jeunesse et de cette déclaration ;
- Nous affermissons notre grande détermination d'augmenter les initiatives pour commémorer la Journée Internationale de la Jeunesse le 12 août 2010 et aussi la Journée Caribéenne de la Jeunesse le 30 septembre 2010.

Paramaribo

30 janvier 2010